



Assemblée générale et conseil fédéral

24 mars 2016

clg Fontenelle – Rouen (76)

Académie de Rouen

Préambule

Ouverture de l'assemblée générale par Chantal Ohanessian, présidente, en présence de Vincent Maestracci, Inspecteur général de l'éducation nationale, que nous remercions tous chaleureusement pour sa présence à nos côtés.

De vifs remerciements unanimes sont adressés à l'équipe de l'académie de Rouen réunie autour des corps d'inspection, de la DAAC et de l'association chorale scolaire académique pour la qualité de l'organisation du séminaire organisé autour du **thème fédérateur « le son de la langue »**, tant au niveau de ses contenus que de son déroulement et de sa convivialité. Le thème abordé dans le cadre de ce séminaire s'inscrit dans une parfaite continuité avec celui accueilli à Nice en 2015.

Nous vous prions d'excuser l'absence de :

- Jean-Michel Vallot, président de l'Association régionale pour l'expansion des Chorales et Orchestres scolaires (ARECOS) dans l'Académie de Montpellier
- Pierre Hautecoeur, IA-IPR dans l'académie de Lille
- François Marzelle, IA-IPR de l'académie de Caen
- Thibaut Plantevin, webmestre de la FNCS
- Philippe Mopin, trésorier adjoint de la FNCS
- L'équipe de l'académie de Bordeaux
- Les équipes des académies éloignées affiliées à la FNCS : Guyane, Martinique, la Réunion
- Mme Claude Giraudin, présidente de Sacem Université

Préambule

Le séminaire 2015 avait été l'occasion de faire le point sur une période difficile pour le chant choral scolaire, éprouvée tout au long de l'année scolaire 2014-2015, dans l'attente des textes définitifs de cadrage national concernant l'organisation des enseignements et plus particulièrement des pratiques chorales scolaires pour la rentrée 2015. Conjointement aux actions portées par l'IGEN et l'APEMU, la FNCS, sollicitée alors par le cabinet de la ministre de l'éducation nationale au titre d'expert dans le cadre de la 1^{re} édition de l'opération « école en chœur », avait saisi cette opportunité pour alerter la ministre sur les dérives potentielles à craindre pour les mois à venir dans l'organisation de cet enseignement spécifique compte tenu de nombreux points posant question dans les textes de cadrage alors en préparation.

Ces échanges avaient été l'occasion de rappeler les multiples vertus du chant choral scolaire, notamment sur les plans de l'éducation citoyenne, du développement de l'autonomie, de la prise de responsabilité et de l'estime de soi... et d'en valoriser à nouveau la dynamique qualitative au niveau national grâce au remarquable investissement et dévouement des professeurs d'éducation musicale et chant choral.

Un an après, le séminaire 2016 est l'occasion de faire un point d'étape dans un contexte où plusieurs de nos craintes se sont montrées justifiées, en constatant une grande disparité des situations d'une académie à l'autre, voire d'un département à l'autre au sein d'une même académie ou même entre deux établissements voisins sur un territoire.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon

tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr

Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr

Site internet : www.fncs.fr

Alors que plus que jamais les valeurs portées par le chant choral ainsi que les thématiques traitées dans le cadre des différents concerts préparés sont de nature à soutenir de manière significative la réussite de **tous nos élèves** et leur réflexion en regard du monde qui les entoure, de nombreuses équipes doivent aujourd'hui faire face à une situation paradoxale en rencontrant des difficultés majeures dans l'organisation de cet enseignement.

En s'appuyant sur sa qualité d'expert, la FNCS souhaite poursuivre dans la voie engagée l'an dernier, en adressant une note circonstanciée à la ministre et en sollicitant une audience auprès de son cabinet.

- *Chantal Ohanessian laisse la parole à Anne-Claire Scébal, présidente de l'APEMU, pour une brève intervention (cf. compte-rendu en annexe).*
- *Intervention de Vincent Maestracci, IGEN (cf. compte-rendu en annexe).*

Si l'année 2015 et la préparation de la rentrée 15 ont pu donner lieu à certaines inquiétudes au niveau de l'organisation du chant choral dans certains établissements, elle a par contre donné lieu à de vives satisfactions dans **la mise en œuvre de deux nouveaux partenariats signés avec la FNCS** visant à **renforcer la dynamique de création de répertoire, de formation et de diffusion**, objectifs prioritaires de la FNCS.

C'est ainsi que se sont construits avec prise d'effet dès l'année en cours :

- le nouveau partenariat avec **l'Académie Musicale de Villecroze (AMV)** apportant un soutien exceptionnel en terme de création de répertoire et de formation ;
- le **renforcement de notre partenariat avec la Sacem** dans le cadre d'une nouvelle convention spécifique consacrée exclusivement au soutien à la création.

Nous reviendrons en détail sur ce point dans le cadre du rapport d'activités qui suit.

Je remercie Mme Emilie Labarchède, directrice de l'AMV et à laquelle j'aurai le plaisir de céder la parole tout à l'heure, d'être à nos côtés aujourd'hui.

Cette journée se clôturera aussi sur un moment précieux et privilégié de convivialité pour fêter ensemble les 20 ans de la FNCS ; 20 années durant lesquelles l'ambition de la FNCS d'impulser, soutenir, accompagner et valoriser le formidable travail effectué par les équipes sur l'ensemble du territoire national dans le domaine du chant choral scolaire n'a fait que se renforcer d'année en année, avec la conviction chevillée au corps de l'immense bénéfice de ces pratiques pour nos jeunes.

Je tiens ici à rendre hommage à Gérard Azen, inspecteur général créateur de la FNCS, ainsi qu'à tous les collègues qui se sont succédés dans diverses responsabilités au sein du bureau de la fédération et qui ont permis que nous nous retrouvions aujourd'hui dans la dynamique et les perspectives dont nous nous réjouissons pleinement.

I – Rapport d'activité : intervention de Chantal Ohanessian, présidente

La FNCS poursuit son action concentrée prioritairement sur les quatre pôles suivants :

- l'organisation du séminaire national annuel
- l'impulsion et la valorisation de la dynamique de création de répertoire
- la stratégie de communication et de diffusion :
 - o l'évolution des contenus du site internet (créé en septembre 2006)
 - o la poursuite des publications papier (couvertures de programme nationales et cartes d'élèves d'inscription en établissement aux pratiques musicales collectives)

1. Les modalités d'organisation du séminaire annuel national

Le thème fédérateur « le son de la langue » proposé pour ce séminaire par nos collègues de l'académie de Rouen, s'inscrit dans une parfaite continuité et cohérence avec le thème « **musiques méditerranéennes : la voix entre tradition et modernité** » traité lors du séminaire 2015 à Nice. Il nous maintient dans le questionnement et la recherche continue de renouvellement des pratiques qui caractérisent fortement les démarches pédagogiques mises en œuvre dans le cadre du chant choral scolaire, de l'éducation musicale et plus largement du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. C'est aussi l'occasion de s'enrichir de la rencontre d'artistes professionnels dans la continuité de l'action entreprise par la FNCS depuis sa création (cf. notamment l'affichage des ressources liées à la mise en œuvre des ateliers et présentation de créations sur le site internet www.fncs.fr dans la rubrique séminaires nationaux de la FNCS) .

Depuis l'AG 2009, nous nous sommes déterminés sur un créneau de calendrier du séminaire annuel qui est reconduit chaque année à la fin mars. Grâce à la mobilisation de nombreux collègues, ceci nous a permis d'annoncer en amont sur quatre ans les lieux et dates des séminaires, accueillis respectivement dans les académies de : Lyon (2010), Nantes (2011), Nancy-Metz (2012), Montpellier (2013), Lille (2014), Nice (2015) et Rouen cette année, que nous remercions encore une fois très vivement pour la qualité de son accueil et de préparation de ce rassemblement national.

Afin de pouvoir installer pleinement et dans de meilleures conditions le temps de présentation des créations académiques et le temps de moments musicaux partagés, je rappelle qu'il est acté depuis 2015 que les séminaires se déroulent sur trois jours pleins, de préférence du mercredi 9h00 au vendredi 18h00 permettant un prolongement de programme culturel le samedi.

Pour rappel, les prochains séminaires seront accueillis dans :

- o **l'académie de Toulouse du lundi 20 au mercredi 22 mars 2017 ****
- o **l'académie de Créteil en mars 2018**
- o l'académie de Clermont-Ferrand en mars 2019 ? toujours en attente de confirmation à ce jour

***Précisions apportées par Philippe Valentin à propos de l'accueil du séminaire 2017 dans l'académie de Toulouse :*

- *le séminaire sera accueilli exactement à Millau, limitrophe avec l'académie de Montpellier. Il est donc préférable de viser la ville de Montpellier pour l'arrivée sur site.*
- *Le thème fédérateur envisagé est « le chœur : un laboratoire à explorer »*

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr
Site internet : www.fncs.fr

- Parmi les intervenants approchés figure Loïc Pierre qui a déjà effectué plusieurs interventions très appréciées dans l'académie de Toulouse.

L'ensemble de cette organisation gérée très en amont vise toujours à permettre à l'ensemble des académies d'intégrer au plus tôt les démarches à effectuer favorisant leur représentation au sein du **séminaire, notamment en l'insérant dans le plan académique de formation**, et de faciliter ainsi la préparation des ordres de mission nécessaires dans les meilleures conditions.

Cette vision à long terme est aussi favorable à une préparation des **contenus des séminaires organisés chaque année autour d'un thème de travail fédérateur**, pour la meilleure cohérence et pertinence.

Nous remercions les 17 académies représentées par des délégations au sein de ce séminaire 2016 :

Aix-Marseille, Besançon, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Créteil, Lille, Limoges, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen et Toulouse
ainsi que celles qui nous ont fait parvenir des pouvoirs.

Nous remercions par avance l'ensemble des académies au niveau national de l'effort qu'elles pourront consacrer à leur représentation par présence de délégation au séminaire 2017.

2. Le soutien à la création :

Le ministère de l'éducation nationale soutient la pratique du chant choral scolaire par le financement des heures d'enseignement liées à cette pratique et de la prise en charge des missions de coordination accompagnant la mise en œuvre des festivals chorals académiques, ainsi que des différentes formations continues académiques dans ce domaine, destinées aux enseignants.

Le lancement de la 2^{ème} édition de l'opération de valorisation du chant choral scolaire « l'école en chœur » témoigne des vertus reconnues de longue date aux pratiques musicales collectives.

Toutefois, l'absence de subvention ministérielle complémentaire pour la FNCS depuis 2006 a eu pour conséquence la disparition progressive du soutien financier que la fédération pouvait autrefois apporter directement aux académies au bénéfice de la commande d'œuvres chorales originales, spécifiques aux publics scolaires.

La contribution de la FNCS en terme de dynamique apportée au développement des créations de répertoires chorals et de commandes en direction de compositeurs a été toutefois activement maintenue comme axe prioritaire et s'est concrétisée par :

- o la place importante consacrée à la présentation des créations académiques au sein du séminaire national annuel, nourrie des échanges entre tous autour des compositions (enjeux artistiques et pédagogiques, déclinaisons sur scène possibles, etc.)
- o la mise en œuvre d'ateliers musicaux et artistiques spécifiques proposés au sein de chaque séminaire national
- o le biais d'un affichage particulier sur le site internet de la FNCS www.fncs.fr venant renforcer la dynamique d'échange et de diffusion autour de ces répertoires.

Comme indiqué en préambule, le bureau de la FNCS est heureux d'avoir pu concrétiser en 2015 de nouveaux soutiens et partenariats pérennes visant à renforcer cette dynamique. Il s'agit dans tous les cas et comme cela a toujours été, **d'apporter un soutien à l'initiative portée par les**

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr
Site internet : www.fncs.fr

académies en matière de commande d'œuvres et création de répertoire destiné au public scolaire, sur la base des partenariats engagés localement dans le cadre des politiques culturelles académiques.

A. Partenariat avec l'académie musicale de Villecroze :

Chantal Ohanessian donne la parole à Emilie Labarchède, directrice de l'Académie Musicale de Villecroze (cf. compte-rendu d'intervention en annexe)

Un **appel à projets** a donc été lancé **le 9 février 15** en direction de toutes les académies dans le cadre de ce partenariat formalisé par convention. Cet appel à projet de création portait sur 2 commandes distinctes, visant la réalisation des œuvres originales avec les élèves respectivement en 2016-2017 et 2017-2018.

Un **comité de pilotage partenarial** s'est tenu **le 30 juin 15** afin d'étudier les différents dossiers présentés.

- ✚ Pour la 1^{ère} étape, la **candidature de l'académie de Rouen**, à l'initiative du projet « **l'Europe de mes rêves** » dans le cadre d'une commande au compositeur **Thierry Machuel** a été retenue. Ce projet, conduit sur 3 ans par l'académie, verra l'aboutissement de la réalisation avec les élèves en 2016-2017.
- ✚ Pour la 2^{ème} étape, plusieurs académies s'étant manifestées pour un intérêt sur le **thème du cirque** et une commande auprès du compositeur **Emmanuel Touchard**, ces deux propositions ont été conjuguées, le compositeur étant très intéressé par ce sujet. Sollicité pendant l'été 15, il s'est mis au travail dès la rentrée et a presque terminé l'œuvre aujourd'hui. L'œuvre sera donc disponible dès la rentrée 16 pour une réalisation avec les élèves en 2017-2018, ce qui laissera un temps potentiel important d'appropriation de l'œuvre en amont.

Les équipes pédagogiques de **l'académie d'Aix-Marseille** ayant été particulièrement réactives et motivées sur ce projet, la **deuxième réunion du comité de pilotage qui s'est tenue le 18 mars 16** en présence du compositeur Emmanuel Touchard a validé l'hypothèse que cette académie soit officiellement porteuse de la création. Il est cependant possible à toutes les académies volontaires et intéressées par ce projet de le réaliser en parallèle la même année (2017-2018) si elles le souhaitent.

Nous vous sollicitons donc dès à présent dans cette perspective, afin d'identifier dans les meilleurs délais les académies concernées pour organiser de la manière la plus efficace possible le travail d'équipe et les liens en amont de la réalisation avec le compositeur.

Comme annoncé lors de l'appel à projets, ces deux créations d'œuvre sont accompagnées de **temps de formation de 5 jours chacun** intégralement pris en charge par l'AMV et répartis en 2 groupes (l'un accueilli dans les locaux de l'AMV à Villecroze dans le Var et l'autre à Paris) visant à permettre aux équipes pédagogiques volontaires de découvrir l'univers du compositeur et de s'approprier l'œuvre originale.

✚ **Formation Thierry Machuel :**

- du 13 au 17 avril 16 à Villecroze (zones A et B)
- du 25 au 29 avril 16 à Paris (zone C)

✚ **Formation Emmanuel Touchard :**

- du 23 au 27 octobre 17 à Villecroze (zones A et B)
- du 30 octobre au 3 novembre 17 à Paris (zone C)

Un appel à inscriptions pour les stages d'Emmanuel Touchard parviendra à l'AMV probablement dès janvier 17.

Concernant le cas spécifique de l'académie d'Aix-Marseille, la FNCS travaille dès à présent à l'organisation d'un premier stage préalable dès la rentrée 16, inscrit dans le cadre du plan académique de formation (transversale DAAC et disciplinaire).

Afin de **favoriser la diffusion de ces œuvres en milieu scolaire**, les contrats signés dans le cadre de ce partenariat avec les compositeurs comprennent un rachat de droit d'autorisation de mis en ligne par l'AMV sur une durée de cinq ans pendant laquelle les équipes qui souhaiteront monter l'œuvre auront accès gratuitement au matériel sur un espace réservé au sein du site internet de la FNCS. Cet accès sera donc conditionné à un protocole spécifique permettant de s'assurer de l'origine de la demande conformément aux accords signés.

Le budget mobilisé par l'AMV dans le cadre de ce partenariat est de 15 000 € / an pour la commande d'œuvre au compositeur et le rachat de droits relatif à la mise en ligne auquel s'ajoute la prise en charge financière totale et organisation de deux stages / an de cinq jours chacun (à Villecroze et Paris).

B. Partenariat spécifique avec la SACEM de soutien à la création

Présent dès la naissance de la FNCS en 1996, le partenariat entre la FNCS et la SACEM s'est étoffé progressivement, depuis l'accord initial de départ portant sur la capacité de la FNCS à fédérer la facturation des déclarations de concerts effectuées dans le cadre des festivals chorals académiques jusqu'à la convention de communication / diffusion qui nous réunit depuis trois ans (apportant dans ce cadre un soutien annuel d'un montant de 3500 € à la FNCS).

Il est important de rappeler que les concerts organisés dans le cadre du festival national des chorales scolaires génèrent des versements à la SACEM en constante augmentation depuis de nombreuses années (pour exemple : 89 100 € pour 2014 / 83 334 € pour 2015), ce qui témoigne à la fois de la dynamique artistique impulsée dans ce contexte et du respect de la législation et des droits d'auteurs portée par les associations affiliées à la FNCS.

Ce partenariat se renforce considérablement aujourd'hui avec une **nouvelle convention signée en 2015** portant exclusivement sur la dimension de soutien à la création. Un **appel à projet national spécifique de soutien à la création FNCS/SACEM** (qui s'ajoute à l'appel à projet national CANOPE/SACEM existant) a donc été adressé à toutes les académies **le 16 septembre 15** sur la base de critères clairement spécifiés.

Dans ce cadre, la SACEM a attribué à la FNCS la somme de 8000 € dont 2000 € ont été attribués d'office à la création portée par l'académie de Nice en 2015 « mieterrano, çaï e laï » de Philippe Franceschi et présentée dans le cadre du séminaire national FNCS.

Cinq projets sont parvenus dans les délais imposés par l'appel à candidature :

- *Sur le thème de l'amour* de Nicolas Arnoult (Nancy-Metz)
- *De fièvre et de sang, une Traviata* de Sébastien Sauvage et Jean-Claude Truchot (Nancy-Metz)
- *De l'idée au CD*, projet collectif (Nancy-Metz)

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr
Site internet : www.fncs.fr

- *Convivencia* de Françoise Atlan (Aix-Marseille)
- *Bach to the future* de Julien Baudry (Aix-Marseille)

Il s'avère que les projets reçus s'inscrivent davantage dans le champ de la transcription et de l'arrangement que dans celui de la composition originale mais certains d'entre eux relèvent toutefois de véritables démarches créatrices par la relecture qu'ils proposent de répertoires traditionnels ou classiques déjà existants.

Tenant compte des délais particulièrement contraints dans lesquels ce 1^{er} appel à projet a été lancé, la commission partenariale s'est prononcée en faveur d'une lecture compréhensive de ce point de vue.

Une grille de lecture faisant état des critères de recevabilité a été établie conjointement par les partenaires. Sur les cinq projets présentés, trois ont retenu l'attention du comité de pilotage qui s'est réuni le 19 janvier 16, car ils répondaient à une majorité des critères de sélection. Ils ont fait l'objet d'une lecture attentive et à l'issue de cette instance, il a été décidé d'apporter un soutien financier aux trois projets. Cette aide, modulée en fonction des contraintes artistiques, sera attribuée aux projets suivants :

- *De fièvre et de sang, une Traviata* de Sébastien Sauvage et Jean-Claude Truchot (2500 €) (Nancy-Metz) : projet déjà en gestation durant l'année en cours 2015-2016 et qui aboutira à la réalisation en 2016-2017
- *Convivencia* de Françoise Atlan (2000 €) : réalisation en 2015-2016 (Aix-Marseille)
- *Bach to the future* de Julien Baudry (1500 €) : Réalisation en mai-juin 2017 (Aix-Marseille)

La Sacem a versé l'intégralité de la somme à la FNCS. **Les montants alloués pour chaque projet seront donc versés par la FNCS aux responsables de projets sur présentation d'une facture globale justifiant des moyens attribués accompagnée du dossier de bilan de l'opération dans sa dimension pédagogique et artistique.** En cas de problème de réalisation sur l'un des projets ou de non présentation des documents de bilan attendus et conformément aux termes de la convention de partenariat, la FNCS devra rembourser à la SACEM les sommes correspondantes.

Le prochain appel à candidature FNCS/SACEM pour aide à la création concernera des projets dont la réalisation effective avec les élèves se fera durant l'année 2017-2018. Il sera lancé avant l'été 2016. Donnant cette fois davantage le temps aux équipes de travailler en amont, la dimension de création authentique de répertoire sera un axe de lecture prioritaire dans l'étude des dossiers adressés à la commission.

C. De nouvelles perspectives de partenariat à étudier

- avec Sacem Université
- avec la MGEN

3. La stratégie de communication et de formation

Nous signalons chaque année combien il est primordial de saisir les enjeux de communication, diffusion et valorisation offerts par notre site internet et les publications assurées par la FNCS.

3.1 Site internet FNCS

L'actualisation du site continue d'être assurée par Thibaut Plantevin (webmestre) et moi-même pour la partie graphique.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
 tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
 Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr
 Site internet : www.fncs.fr

Thibaut, que je remercie pour son dévouement, intègre régulièrement les éléments nécessaires permettant d'assurer la meilleure visibilité du site sur l'ensemble des plateformes numériques disponibles.

Une seconde étape de restructuration du site doit être envisagée visant à actualiser les modalités de saisie des fiches concerts, les pièces annexes (photos, vidéos, extraits audio...), leur validation et leur présentation graphique. Pour diverses raisons, notamment techniques, un retard certain a été pris dans ce domaine.

Christian Sempéré et Thibaut Plantevin sont les personnes ressources pour travailler conjointement à cette mise en œuvre qui nous engage sur la durée car l'évolution permanente des outils et de la conceptualisation graphique des sites internet nous amène aujourd'hui à réfléchir à une refonte complète du site.

De ce point de vue, nous serions heureux de connaître les retours des académies quant à leurs souhaits et suggestions en tant qu'utilisateurs du site.

La nouvelle version du site devra permettre et favoriser la dimension collaborative directe des académies sur certaines parties du site, en particulier pour tout ce qui relève des saisies de concerts et témoignages divers (audio, photos, vidéos...).

En attendant que cette nouvelle version du site soit opérationnelle, il est primordial de continuer à renseigner le site existant. Un effort réel a été effectué par certaines académies pour renforcer cette stratégie de communication, partage de répertoire et valorisation des actions conduites (y compris parfois en actualisant la saisie de données antérieures, ce qui est toujours possible) ; toutefois, le potentiel de l'outil peut toujours être beaucoup plus largement exploité.

Pour rappel :

- par souci d'équité, la possibilité est offerte à chaque académie d'afficher en ligne 6 actions maximum dans le cadre des fiches concerts
- avant la mise en ligne des témoignages académiques sur le site de la FNCS, les propositions doivent avoir reçu en amont la validation de l'IA-IPR d'éducation musicale et chant choral de l'académie concernée.

J'insiste sur l'intérêt présenté par l'actualisation éventuelle des données antérieures, en particulier en ce qui concerne la rubrique « créations »

La rubrique de présentation des festivals chorals académiques mérite toujours également une attention particulière ; un simple texte de présentation (éditorial ou autre), enrichi éventuellement en annexe de tout document susceptible de renforcer votre communication et assorti du lien renvoyant à un espace internet dédié, joue un rôle spécifique quand il est multiplié par autant d'académies au niveau national. Je vous remercie donc d'être particulièrement attentifs à actualiser également ces pages, en même temps que vous saisissez vos fiches concerts de cette année.

Je remercie les académies qui ont été réactives suite aux sollicitations régulièrement effectuées par mails adressés aux corps d'inspection et aux représentants d'associations chorales académiques. Une difficulté demeure toutefois sur ce point, les retours de certaines académies étant très difficiles à obtenir.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr
Site internet : www.fncs.fr

Concernant la remontée de photographies, je tiens à remercier vivement les 11 académies qui ont procédé en 2015 à des envois et l'effort singulier consenti par certaines d'entre elles pour assurer la permanence de reportages photographiques très qualitatifs. Certaines photos reçues posent encore toutefois des problèmes de définition d'image trop basse ne permettant pas de les utiliser pour l'édition papier.

Pour rappel, les caractéristiques des visuels ont une incidence majeure sur la conception graphique des éditions FNCS, que ce soit pour les couvertures de programmes ou le site internet.

La captation qualitative des concerts, sonore et visuelle, demeure essentielle. On peut se tourner vers divers partenaires (options « cinéma et audiovisuel », « communication », en lycée) ou professionnels. Dans tous les cas, ce travail implique une collaboration très largement en amont et en aval du concert. L'approche en terme de captation doit en priorité témoigner de la présence vivante des chœurs et des solistes et de la dimension scénique.

De ce point de vue, nous attirons votre attention sur le fait qu'un montage sous forme par exemple de diaporama dynamique intégrant photos, extraits vidéos et extraits sonores, peut être beaucoup plus efficace que l'enregistrement filmé de bout en bout d'un spectacle choral, même lorsqu'il y a une mise en espace scénique.

Lorsque vous nous transmettez des témoignages sonores ou vidéo, l'idéal consiste pour nous à disposer immédiatement de ces témoignages, sous forme d'extraits ayant été choisis par vos soins, dans l'optique d'un optimal affichage en ligne, avec la meilleure qualité sonore et visuelle possible.

Si vous n'avez pas pu réaliser vous-même le découpage technique, nous avons absolument besoin d'indications précises de votre part pour réaliser les montages nécessaires, pour des raisons de gestion de notre temps de travail et d'efficacité.

Connaissant la charge de travail qui pèse sur tous ceux qui œuvrent pour le développement des pratiques musicales collectives, la possibilité pour **chaque académie de désigner un interlocuteur direct sur la question d'actualisation des données sur le site internet** qui permettrait au webmestre et moi-même d'établir une relation privilégiée en continu avec chaque académie sur ce point, reste à finaliser.

Progressivement, la documentation mise en ligne liée aux contenus présentés dans le cadre des séminaires évolue favorablement. Un grand pas a été franchi depuis 2012 sur ce point et cet affichage s'améliore chaque année. L'ambition est de continuer à faire évoluer cet affichage vers une mise en ligne nourrie d'éléments toujours plus riches et complets qu'auparavant. Les contenus, la préparation en amont d'une documentation très riche à tous les niveaux et l'organisation remarquable assurée par nos collègues lors des séminaires laissent présager une mise en ligne de ressources particulièrement satisfaisante dans les semaines et mois à venir.

Comme chaque année, nous remercions également vivement par avance les participants au séminaire de nous faire parvenir dans les meilleurs délais tous documents, photos, vidéos, etc., permettant d'enrichir encore davantage cet affichage qualitatif. Nous souhaitons que la même dynamique puisse non seulement se poursuivre mais encore s'améliorer, tant à propos des créations que des ateliers présentés durant les séminaires futurs.

Nous rappelons que l'intérêt du site internet est notamment sa grande souplesse en terme de contenus affichés, notamment à dimension multimédia et le renouvellement des ressources présentées.

Un site comme celui de la FNCS doit absolument être évolutif et représentatif de la dimension nationale. Les ressources qui apparaissent notamment dans la rubrique « informations pratiques » ➡ « documentation » doivent également contribuer à mieux faire appréhender cette approche collective des dossiers.

Nous constatons régulièrement que des ressources qu'il serait intéressant d'afficher sur le site national restent « confidentielles » au niveau académique, voire au niveau d'un établissement, alors qu'un simple lien spécifique permettrait une valorisation décuplée au niveau national.

Investir davantage le site internet de la FNCS, afin d'en optimiser l'usage, nous paraît toujours relever d'une priorité absolue. L'image que répercute une entité de communication et de valorisation nationale du chant choral scolaire a un impact potentiel important relativement au dialogue établi avec nos divers interlocuteurs, qu'ils relèvent du domaine institutionnel ou partenarial. Notre capacité à actualiser les données présentées et à les faire vivre représente de ce fait un enjeu majeur.

Nous rappelons que cet affichage pour la valorisation des pratiques chorales sur le site internet FNCS concerne l'ensemble des académies, qu'elles intègrent ou non une association chorale scolaire académique, ce qui est également le cas pour la participation aux séminaires annuels nationaux que nous organisons.

La vocation de mutualisation de la FNCS, ici au travers du site internet, dépend de la poursuite de l'effort entrepris, ce dernier devant être consenti par tous.

Le travail que nous avons réalisé ces dernières années et qui se poursuit actuellement nous place de ce point de vue dans une situation potentiellement optimale.

Plus que jamais, nous pensons que la valorisation de nos actions par le biais d'un outil tel que notre site est nécessaire. Nous comptons donc sur vous tous pour que cette partie de notre travail commun soit investie beaucoup plus régulièrement et plus largement, afin de jouer pleinement son rôle.

Rappel : grâce au soutien technique de Christian Sempéré que je remercie, l'organisation du séminaire est facilitée depuis deux ans par la procédure de saisie en ligne des inscriptions au séminaire effectuée directement sur le site FNCS ainsi que pour les propositions de présentation de créations académiques.

Rappels sur l'utilisation d'outils pour le site FNCS par son webmestre, Thibaut Plantevin

a) Les sites web « www.mediaconverter.org et www.online-convert.com » proposent des outils pratiques pour le transfert des extraits destinés à la bibliothèque sonore et visuelle.

Il est rappelé que :

- Des fiches de consignes et d'accompagnement ont été adressées aux académies pour la saisie des fiches de concerts et pour les modalités de traitement des extraits audio et vidéo ; afin de faciliter le travail des académies, ces fiches sont affichées et actualisées régulièrement dans la rubrique « informations pratiques » ➡ « documentation »
- Le droit d'insérer des documents sonores ou vidéo de 45 secondes (au lieu de 30") sur le site de la FNCS a été obtenu après accord passé avec la SACEM.

b) Il est rappelé aux associations académiques qu'une adresse e-mail spécifique peut être créée avec comme avantage technique la diffusion automatique et simultanée d'un courriel vers toutes les adresses électroniques qui sont programmées sous la dite adresse générique.

Citons l'exemple de l'adresse électronique de contact FNCS qui permet à chaque membre du bureau de recevoir le courriel ayant cette adresse en destinataire (bureau@fncs.fr). Certaines académies en ont fait la demande. Cette possibilité demeure naturellement opérationnelle pour tous ceux qui le souhaitent. Pour cela, il suffit d'en faire directement la demande à Thibaut Plantevin, en indiquant les emails des membres vers lesquels cette nouvelle adresse redirigera.

3.2 Les publications

Le contexte budgétaire de la FNCS avait conduit depuis 2012 à ce que j'assume une prise en charge grandissante du travail graphique de communication. J'ai pris pleinement en charge depuis 2014 l'ensemble de la charge de création graphique (couverture de programme et carte d'élève) et les liens directs avec l'imprimeur.

Pour rappel : afin de faciliter les échanges avec la société graphique professionnelle associée aux travaux de la FNCS à partir de 2006, nous avons fait l'achat en 2009 d'un ordinateur Mac, me permettant de contribuer personnellement plus efficacement à la préparation des différentes productions (papier et site internet). Cette contribution directe en terme de préparation graphique a permis progressivement une économie collective significative, relativement au coût global du poste budgétaire de communication.

L'actualisation nécessaire du matériel informatique mac dédié à ce travail graphique a fait l'objet depuis 2014 d'une location annualisée de matériel (plutôt que d'un nouvel achat) et dont la FNCS assure partiellement le financement en prenant en charge 1 trimestre de location / an.

✓ Couvertures de programme FNCS

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le signaler, les choix graphiques sont étroitement liés aux caractéristiques propres des visuels qui nous sont adressés. En particulier, les harmonies de couleur ou de mouvements qui se dégagent de l'ensemble des photos retenues déterminent un style, une dynamique visuelle, la couleur de fond...

La couverture de programme 2015

Le coup de cœur pour la photo choisie en page de couverture a donné le ton, l'harmonie de couleur et la dynamique pour l'ensemble de la réalisation dans un camaïeu rouge/orangé avec une attention particulière sur :

- la dynamique d'ensemble en fonction des éléments expressifs de mise en scène et des gros plans
- le rythme d'affichage des photos et leur diversité

Afin de pouvoir travailler très en amont sur la production graphique de l'année suivante, les académies sont toujours invitées à m'adresser leurs photos de spectacle dès la fin de l'année scolaire.

L'importance du vecteur d'information sur l'enseignement complémentaire du chant choral que sont les couvertures de programme à l'effigie de la FNCS est rappelée. Chaque année, l'édito de Vincent Maestracci, IGEN, y figure en bonne place. Le message institutionnel se trouve ainsi diffusé

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secrtaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr
Site internet : www.fncs.fr

auprès des personnels du système éducatif, mais aussi de l'ensemble des autres acteurs et partenaires, des familles... **Ce support de communication tangible est aussi l'occasion de valoriser nos partenariats nationaux.**

La couverture de programme 2016

Le document a été édité et comme chaque année est en cours de livraison dans les académies au moment même de ce séminaire. Nous vous laissons le découvrir et nous espérons que le choix graphique 2016 que nous trouvons personnellement particulièrement dynamique vous apportera pleine satisfaction.

Une édition spéciale marquée de la mention « la FNCS fête ses 20 ans » a été réalisée et calée en terme d'impression afin que chaque participant au séminaire en dispose d'un exemplaire.

La conception de l'édition 2016 est porteuse de sens à plus d'un titre. Le choix de la photo de couverture n'est pas anodine ainsi que celles choisies notamment pour l'intérieur du programme qui font écho aux textes d'édito de l'IGEN et de la FNCS, insistant sur la dimension d'éducation citoyenne à laquelle la pratique du chant choral scolaire contribue fortement.

L'édition 2016 intègre également de nouveaux outils numériques comme le **flash code intégré** au rabat de la couverture et qui renvoie par lien direct au site internet de la FNCS.

La contribution des associations académiques au financement des couvertures de programme depuis 2008 jusqu'en 2011 avait permis de contribuer activement au besoin d'autonomie financière de la FNCS. Le nombre global de commandes en forte diminution en 2012 par rapport aux années précédentes avait posé un problème majeur sur le plan financier, le petit nombre relatif de commandes ayant une incidence directe sur le coût d'impression / couverture. Malgré une négociation qui avait permis de réduire le coût de la facture globale de moitié nous nous sommes alors trouvés face à une réalité inédite avec un coût général qui ne nous laissait quasiment aucune marge de bénéfice sur l'opération.

Le nombre de commandes a repris une tendance positive en 2013 et 2014 qui se maintient jusqu'à aujourd'hui.

Pour rappel, un petit historique des commandes de couvertures de programme :

28 950 en 2010
17 240 en 2011
11 500 en 2012
14 150 en 2013
17 550 en 2014
11 100 en 2015
11 700 en 2016

Nous espérons que la dynamique graphique portée par les couvertures de programme 2015 (commandée par 8 académies) et 2016 (commandée par 10 académies) sera de nature à inciter un plus grand nombre de commandes de l'édition 2017 à venir.

Secrétariat Général FNCS, Jean-Marie Caniard, Rectorat d'académie, 10 rue de la Convention, 25000 Besançon
tél : 06.27.24.16.85 mël : secretaire@fncs.fr
Présidente : Chantal OHANESSIAN tél : 06.07.33.48.73 mël : presidente@fncs.fr
Site internet : www.fncs.fr

Nous partageons la conviction que cet objet de communication, conçu pour toucher potentiellement un très large public demeure très précieux. L'expérience de ces dernières années montre qu'une forte anticipation sur les projets de commandes est impérative afin de gérer au mieux ce dossier et essayer de trouver les solutions optimales pour poursuivre cette dynamique dans les meilleures conditions.

Quelques soient les modalités mises en œuvre en académies pour les ventes des couvertures de programme insérant et valorisant le programme spécifique du concert concerné (ventes à prix fixe ou au choix du public), il s'avère que l'association porteuse du projet ressort toujours bénéficiaire de cette opération et peut même représenter une source non négligeable de bénéfice.

Malgré les contraintes financières rencontrées par bon nombre d'associations, **nous attirons l'attention de chacun sur ce potentiel à ne pas négliger et à investir au contraire plus largement, d'autant que les académies règlent la facture relative à ces commandes seulement une fois les concerts passés à la rentrée suivante.**

Prix de vente des couvertures de programme : outre son rôle significatif en terme de communication, l'attention de tous est attirée sur un point important relatif à cette publication et aux subsides qui lui sont liés pour la FNCS. En effet, la valorisation des partenariats dont elle est également le support en fait un outil précieux dans le cadre de nos conventions de partenariat et soutiens financiers associés. Le choix du maintien de publication est donc un choix stratégique à plusieurs niveaux et les associations affiliées se sont prononcées sans ambiguïté dans ce sens en 2015.

Le coût d'impression et de livraison a augmenté de manière significative ces deux dernières années. La question de faire évoluer le prix de vente par la FNCS des couvertures de programme avait été débattue lors de l'AG 2015 et une modification du prix de vente a été envisagée pour être soumise aux votes lors de l'AG 2016 visant à passer à un tarif de 0,70 € pièce port compris (au lieu de 0,60 €) pour la commande 2017.

Ce point fait l'objet d'un débat, à l'issue duquel il est décidé de ne pas augmenter le tarif des couvertures mais d'engager des recherches auprès de nouveaux services d'impression (notamment sur internet) permettant de réduire les coûts de réalisation et livraison tout en maintenant un souci de qualité des productions.

✓ **Cartes d'élèves FNCS**

La carte d'élève 2015

Le tableau de commande ayant été adressé comme les années précédentes aux associations académiques en même temps que pour les couvertures de programme, la livraison des deux produits est donc simultanée.

Nous remercions les académies qui effectuent cette commande : 10 300 cartes en 2015 pour 6 académies (10 000 cartes en 2016 pour 7 académies).

Nous rappelons le rôle que peut jouer cette carte au sein de la communauté scolaire dont l'impact semble parfois sous-évalué. C'est sans doute un point d'évolution potentiel de nos habitudes au quotidien et une réflexion à renforcer à ce niveau dans les académies. Il est important de rappeler que la carte UNSS, par exemple, est considérée le plus souvent par les enseignants d'EPS comme un

outil majeur d'identité des pratiques proposées aux élèves dans ce cadre, ces derniers y étant très attachés.

Ces constats montrent l'intérêt que nous pouvons avoir à mieux appréhender l'utilisation des cartes d'élèves susceptibles de contribuer à une meilleure identification de la pratique chorale scolaire en établissement.

La carte d'élève 2016

Conformément aux attentes exprimées précédemment, le format de la carte 2015 a été modifié et offre davantage de possibilités. La proposition d'intégrer sur la carte la mention d'autorisation de droit à l'image a été prise en compte dans la réalisation de cette édition 2016.

La contrepartie de la modification de format réside dans un coût supérieur de fabrication qui a fait passer le prix de chaque carte à 0,13 € / carte (port compris). Ce coût n'a pas été impacté jusqu'à présent sur les factures aux associations (montant de 0,10 € / carte) mais l'éventualité d'une tarification à 0,15 € en 2016 avait été envisagée en AG 2015.

Suite aux débats engagés concernant l'impression des couvertures de programmes, il est décidé de ne pas modifier le tarif actuel et d'intégrer la question de l'impression des cartes d'élèves dans la recherche de nouvelles solutions d'impression.

✓ De nouvelles pistes supplémentaires à explorer

Parmi les points abordés au sein des échanges en AG figure celui d'explorer de nouvelles pistes complémentaires au niveau d'accessoires édités par la FNCS, susceptibles d'être utiles à tous et de faire l'objet de vente aux élèves.

Une piste est évoquée en réunion de bureau. Chantal Ohanessian avait en effet envisagé il y a quatre ans l'édition de clés usb éditées par la FNCS mais avait alors renoncé à ce projet pour des raisons de coûts trop importants. Compte tenu de l'évolution de ce type d'outil aujourd'hui, il est décidé d'engager une nouvelle recherche pour étudier la faisabilité de ce projet et sa pertinence.

Conclusion

Il faut souligner que **la présence de presque 70 professeurs représentants de 17 académies à ce séminaire 2016** témoigne une fois encore d'un effort considérable des académies dans un contexte particulier cette année de très lourde charge professionnelle liée à la mise en place de la réforme des collèges ainsi que dans un cadre budgétaire contraint rendant toujours très difficiles les déplacements hors académies. Cela montre chaque année le profond attachement des acteurs pour le chant choral scolaire à rendre compte de leur dynamique volontariste, ainsi que de leur implication dans la recherche de renouvellement des pratiques en se nourrissant des échanges de répertoires et des démarches innovantes partagées dans ce moment de formation.

Nous espérons que les modalités mises en place depuis 2011 et visant à annoncer un calendrier prévisionnel sur quatre ans de l'organisation des séminaires permettra de retrouver chaque année un nombre croissant d'académies représentées, en rappelant que ce séminaire national est ouvert à toutes les académies.

Cela constitue pour notre conseil fédéral un encouragement permanent à essayer de trouver sans cesse le meilleur moyen de vous soutenir dans votre propre engagement. Je vous remercie tous très chaleureusement de la confiance que vous nous avez témoignée tout au long de ces années.

Nous vous remercions tous pour votre mobilisation sans faille et qui permet d'investir pleinement le caractère exceptionnel du séminaire 2016 et lui donner toute sa légitimité en fêtant ensemble tout à l'heure les 20 ans de la FNCS.

II – Rapport financier : intervention de Bruno Stisi, trésorier général

Voir rapport financier en annexe

III – Votes de l'Assemblée Générale

- Le rapport moral est adopté à l'unanimité (nombre de votants : 22)
- Le rapport financier est adopté à l'unanimité (nombre de votants : 22)

IV – Conseil Fédéral

Les termes de l'article 1 des statuts de la FNCS portant sur la composition du bureau sont rappelés :
« Le bureau est l'organe d'exécution des décisions prises par le conseil fédéral. Il est choisi par le conseil en son sein et peut comprendre jusqu'à 9 membres, dont un président, un vice-président, un secrétaire général, un trésorier général et un trésorier général adjoint. Ces membres sont élus pour un an et rééligibles ».

- 1. La présidente rappelle que son mandat atteint cette année une durée de 16 ans (sur les 20 années que compte à ce jour la FNCS) et qu'un renouvellement des responsables est indispensable pour la vie d'une association, ce qui avait été régulièrement signalé depuis 2010.**

Après avoir envisagé dans un premier temps de ne pas dépasser l'échéance du séminaire 2015 à Nice pour passer le relais et suite aux nombreuses demandes exprimées par les académies présentes à l'AG, la présidente rappelle qu'elle a accepté d'occuper ce poste jusqu'au séminaire 2016 tandis que les académies avaient été invitées à réfléchir à des candidatures potentielles.

La présidente souligne que c'est avec bonheur, passion et la plus grande conviction qu'elle a assuré pendant 16 ans cette mission. Elle s'était engagée à passer le relais à un moment où la FNCS serait dans une dynamique positive et un potentiel d'évolution significative, ce qui est le cas aujourd'hui.

Tant que cela sera souhaité et nécessaire, elle restera avec le plus grand plaisir au service de tous, notamment pour la partie de réalisation graphique des publications de la FNCS et le lien avec les partenaires potentiels.

Elle remercie chaleureusement l'ensemble des académies et des associations affiliées pour la confiance qu'elles lui ont témoignée tout au long de ce parcours.

V – Vote du Conseil Fédéral

Conformément aux statuts, un seul délégué par association chorale académique exerce ce vote (19 votants).

Appel à candidature pour la présidence de la FNCS

Claude Desfray, jusqu'ici vice-président, se présente au poste de présidence.

Appel à candidature pour intégrer le conseil fédéral ou bureau de la FNCS

De nouvelles candidatures se manifestent : Nelly Genatio, Nathalie Valzy, Emmanuelle Mariini et Anne-Claire Scebalt.

Les membres du conseil fédéral sont élus à l'unanimité dans leurs fonctions respectives.

- | | | |
|----------------------|--|--------------------------------|
| • Claude Desfray | <i>Président</i> | <i>académie de Créteil</i> |
| • Bruno Stisi | <i>Trésorier général</i> | <i>académie de Nice</i> |
| • Philippe Mopin | <i>Trésorier adjoint</i> | <i>académie de Nice</i> |
| • Jean-Marie Caniard | <i>Secrétaire général</i> | <i>académie de Besançon</i> |
| • Nathalie Valzy | <i>Secrétaire adjointe</i> | <i>académie de Lille</i> |
| • Christian Sempéré | <i>conseiller à la communication numérique</i> | <i>académie de Montpellier</i> |

Sans mission particulière :

- | | |
|--|-------------------------------|
| • Nelly Genatio | <i>académie de Poitiers</i> |
| • Emmanuelle Mariini | <i>académie de Corse</i> |
| • Anne-Claire Scebalt (à titre consultatif pour une durée d'un an) | <i>académie de Nancy-Metz</i> |
| • Pierre-Gérard Verny | <i>académie de Créteil</i> |

Chantal Ohanessian est élue à l'unanimité présidente d'honneur à vie.

Clôture de la séance

L'assistance applaudit le bureau de la FNCS pour son action.

Après avoir salué à nouveau l'investissement et l'engagement remarquable de tous les participants en faveur du chant choral scolaire, Chantal Ohanessian les remercie chaleureusement et lève la séance à 18h30.

Annexes :

Intervention de Anne-Claire SCEBALT, Présidente de l'APeMu

- L'APeMu a demandé audience auprès de la ministre et n'a pas obtenu de réponse à ce jour.
- Un courrier type à été proposé aux académies destiné à être adressé aux Députés afin de les sensibiliser à la problématique actuelle de la chorale ; certains députés ont formulé des questions écrites à l'assemblée qui obligent à réponse.
- Ecole en chœur : compte tenu du contexte actuel, l'APeMu a appelé les académies au boycott de l'opération.
- Pourquoi ?
 - o Une forme d'hypocrisie du ministère entre l'intérêt affiché et des textes publiés qui fragilisent l'organisation de l'enseignement du chant choral
 - o Ecole en chœur n'est pour l'APeMu qu'une opération de communication dans un état d'esprit (concours) qui ne correspond pas au fondement même de cet enseignement et dont les professeurs et les chorales n'ont pas besoin pour rayonner avec des projets florissants et de qualité
 - o Si l'intérêt de la ministre est réel pour le chant choral, alors pourquoi ne donne-t-elle pas suite à la demande d'audience de l'APeMu ?
- Le prochain congrès de l'APeMu se tiendra à Lyon à l'automne prochain, sur le thème « Enseigner autrement : comment ? »

Intervention de Vincent Maestracci, IGEN

- Les pratiques collectives ne sont pas si répandues à l'école. Pour l'éducation citoyenne notamment, elles sont un levier important à côté duquel il serait dommageable de passer
- Cependant, ne pas oublier avant tout que les enseignements artistiques, dont l'éducation musicale et le chant choral, portent l'éducation artistique et l'ouverture culturelle
- Des inquiétudes légitimes, mais ne pas les laisser devenir envahissantes au point de paralyser la dynamique musicale en place
- Dans le contexte de la réforme de la scolarité obligatoire, n'oublions pas l'impact de l'existence des chorales auxquelles tiennent les chefs d'établissement, les élèves, les élus et surtout les familles sur tous les territoires
- N'oublions pas que le code de l'éducation comporte un article spécialement consacré à l'obligation de dispenser au élèves - jusqu'au terme de leur scolarité obligatoire - les 2 enseignements artistiques que sont les Arts plastiques et l'Education musicale
- Les nouveaux programmes des cycle 3 et cycle 4 posent l'obligation de l'existence de la chorale dans l'établissement scolaire
- Circulaire publiée au BOEN n° 34 du 22 septembre 2011 « Le chant choral à l'école, au collège et au lycée » demeure un texte de référence comme en témoigne le texte de la ministre dans le cadre de l'opération « l'école en chœur », même si les nouveaux textes réglementaires pour le régime indemnitaire assombrissent le contexte
- Dans le contexte d'espace concurrentiel qui fait déjà tant de mal à l'école, il y a une contradiction fondamentale à mettre les chorales scolaires en concurrence entre elles dans le cadre de l'opération nationale « l'école en chœur ». A ce jour, il y a peu de propositions en ligne du second degré : cela fait sans doute sens...

- Présentation des lieux de l'Académie Musicale de Villecroze et de l'historique des objectifs et activités de la fondation, notamment depuis sa création au travers de masters classes permettant à de jeunes musiciens talentueux d'accéder à un travail de proximité avec de grands artistes.
- Anne-Postel Vinay, actuellement présidente de la fondation a entrepris dès 2009 un partenariat avec l'Education nationale visant à favoriser et soutenir le chant choral scolaire, notamment dans le domaine de la création de répertoire, en commençant par des actions en direction du 1^{er} degré.

Dans ce cadre, diverses réalisations ont été entreprises :

- o des commandes d'opéra pour enfants (10 opéras existants et 4 en commande) en demandant aux compositeurs de prévoir des partitions à géométrie variable
 - o des stages de formation (sur le modèle de « La main à la pâte » en sciences), à l'attention des CPEM par exemple
 - o la mise en ligne du matériel pédagogique (sur la plateforme Musique Prim)
 - o exemple d'opéra : *Mademoiselle Louise*
 - Ecoute : L'atelier du nouveau monde « *La perspective* »
 - Par l'école primaire de Villecroze
 - Par la Maîtrise de Radio France
 - Ecoute : extrait « 8 février 1944 » de l'opéra *Mlle Louise et l'aviateur allié*, Julien Joubert
- Grâce à la convention cadre signée entre l'Académie Musicale de Villecroze et la FNCS, ce soutien est dorénavant possible en faveur des élèves du 2d degré. L'Académie Musicale de Villecroze se réjouit de ce nouveau partenariat et est très à l'écoute des attentes des équipes pédagogiques.

Dans cette 1^{ère} étape de partenariat, 2 commandes d'œuvres ont été effectuées après appel à candidatures national.

Comme pour le 1^{er} degré, le matériel des œuvres est destiné à être mis en ligne, dans un espace protégé sur le site internet de la FNCS, selon les modalités et accords définis dans le cadre des commandes passées aux compositeurs concernés.

4 stages de formation (2 stages par oeuvre) sont prévus. Chaque stage dure 5 jours, sur la base de 20 personnes par stage :

- o commande de l'oratorio *L'Europe de mes rêves* à Thierry Machuel : projet en cours à l'initiative de l'académie de Rouen
- o commande d'opéra sur le thème *du cirque* à Emmanuel Touchard